Le monothéisme des Patriarches : les mahométans peuvent-ils s'en revendiquer ?

Réponse au Coran et falsification rabbinique

I. INTRODUCTION

Le Coran, en attaquant la foi chrétienne, prétend que les mahométans sont ceux qui sont les plus aptes à se revendiquer de la foi d'Abraham. Nous le lisons à la Sourate 3 :

« ⁶⁷. Abraham n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs. ⁶⁸. Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Abraham, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants ».

Ainsi, les mahométans seraient les plus légitimes pour se réclamer de la foi d'Abraham. Nous trouvons un autre passage relatif à la Divinité d'Abraham. A la Sourate 2,133 où nous lisons :

« Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : "Qu'adorerez-vous après moi" ? - Ils répondirent : "Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis" »

En connaissant le Dieu de Jacob, nous connaissons le Dieu d'Abraham et d'Isaac puisque selon la Sourate 2,133, la Divinité de Jacob est celle d'Abraham et d'Isaac. Ce passage est important car il met en scène le Patriarche Jacob. Le Coran dit de Jacob à la Sourate 19,49-50 :

« Puis, lorsqu'il (Abraham) se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors de Dieu, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob ; et de chacun Nous fîmes un prophète. Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité »

Nous proposons de voir qui, entre les Chrétiens et les mahométans, sont les plus légitimes à se revendiquer d'Abraham.

II. QUI EST LE DIEU DU PATRIARCHE JACOB?

Le Patriarche Jacob est décrit dans le Coran comme ayant un « langage sublime de vérité ». De fait, aucun mahométan ne peut remettre en cause, de près ou de loin, les paroles de Jacob. Le faire, c'est renier « un langage sublime de vérité ». Selon le Coran, Jacob, lorsqu'il était sur son lit de mort, demanda à ses fils ce qu'ils allaient adorer après sa mort. Ses fils lui répondirent qu'ils adoreront la divinité de Jacob. Mais qui est le Dieu de Jacob ? Cette question va nous permettre de répondre à l'objection initiale de l'étude.

La Sourate 2,133 renvoie à l'épisode de Jacob rassemblant ses fils à partir de Genèse 47,29 jusqu'à 49,33, à commencer à Joseph. Dans cet épisode, le Patriarche Jacob fit cette bénédiction sur les enfants de Joseph qui vinrent avec lui pour le rencontrer :

« ¹⁵ Il bénit Joseph, et dit : Que <u>le Dieu</u> en présence duquel ont marché mes pères, Abraham et Isaac, que <u>le Dieu</u> qui m'a conduit depuis que j'existe jusqu'à ce jour, ¹⁶ <u>que l'ange</u> qui m'a délivré de tout mal, <u>bénisse</u> ces enfants! Qu'ils soient appelés de mon nom et du nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient en abondance au milieu du pays! »

L'Epître aux Hébreux 11,21 nous enseigne que « *c'est par la foi que Jacob mourant bénit chacun des fils de Joseph, et qu'il adora, appuyé sur l'extrémité de son bâton* ». La bénédiction de Jacob est donc le fruit de sa foi. Dans le texte hébreu nous relevons cette particularité :

וַיּאַמֶר	יוֹסֵף	אַת־	ברד	15 וַיִּנ	בְּוֹר:	ז הַו	מנשׁו	בֿֿג	רו	י	אתר
and-he-said	Joseph		and-he-b	lessed	the-firstb	orn M	lanasseh	for	hands-o	f-him	
וְיִצְּחָׁק	בְרָהֶם	N	לְפָנִיוֹ		אֲבֹתַי	7	ָתְהַלְּב <u>ַ</u>	הָ	אָשֶׁר	הִֿים	הֱאֱלוֹ
and-Isaac	Abraha	m l	oefore-hin	n fa	thers-of-r	ne tl	hey-walke	ed	whom		-God
נו הוה:	הַיְּוֹכ	עד־	>-	מעוד		אֹתִׁי	7	רֹעֵוּ	הָ	הִים	הָאֵל
	,	_	since-du			•		- •	<mark>ب</mark> herding	הים the	הָאֱל -God
	he-day את־	to ~	since-du	ration-d רָל	of-me קבָל־	_me אֹתִי	the-one	shep	herding	the ַזלִאָד	-God

Le texte hébraïque manifeste une chose extraordinaire. Alors que Jacob parle de Dieu, il finit sa bénédiction en parlant de l'ange qui le délivra de tout mal. Mais remarquons une chose : le verbe barak, bénir, est à la troisième personne du singulier ! Cela signifie que les substantifs haelohim, haelohim et hamalach, se réfèrent à un seul et même être. Le Dieu d'Abraham et d'Isaac, le Dieu qui a été le berger de Jacob toute sa vie, est l'Ange qui le délivra de tout mal. Laissons des commentateurs soulever cette particularité du texte biblique.

Nahum Sarna (commentaire sur Genèse 48,16, JPS Torah Commentary)¹:

16. The Angel On biblical angelology, see Excursus 10. The capitalization reflects the fact that the parallelistic structure of verses 15–16 strongly suggests that "angel" is here an epithet of God. No one in the Bible ever invokes an angel in prayer, nor in Jacob's several encounters with angels is there any mention of one who delivers him from harm. When the patriarch feels himself to be in mortal danger, he prays directly to God, as in 32:10–13, and it is He who again and again is Jacob's guardian and protector (28:15,20; 31:3; 35:3). Admittedly, "Angel" as an epithet for God is extraordinary, but since angels are often simply extensions of the divine personality, the distinction between God and angel in the biblical texts is frequently blurred (cf. Gen. 31:3,11,13; Exod. 3:2,4). Nevertheless, this verse may reflect some tradition associated with Bethel, not preserved in Genesis, concerning an angelic guardian of Jacob (cf. 31:13; 35:3). An echo of this may be found in Hosea 12:5.

« La capitalisation reflète le fait que la structure parallélique des versets 15-16 suggère fortement que 'ange' est ici une épithète de Dieu. Personne dans la Bible invoque un ange dans une prière [...] Certainement, 'Ange' comme une épithète pour Dieu est extraordinaire, mais puisque les anges sont simplement des extensions de la personnalité divine, la distinction entre Dieu et l'ange dans les textes bibliques est fréquemment floue [...] »

2

¹ Cf. *The JPS Torah Commentary : Genesis, The Traditional Hebrew Text with the New JPS Translation*, Commentary by Nahum M. Sarna, The Jewish Publication Society, [Philadelphia – New York – Jerusalem], 1989, p.328.

Le Grand Rabbin Lazare Wogue (1817-1897) commente les versets 15-16 comme suit²:

15. Il bénit Joseph, puis il dit (5): « Que la Divinité dont mes pères, Abraham et Isaac, ont suivi les voies (4); que la Divinité qui a veillé sur moi (8) depuis ma naissance jusqu'à ce jour; 16. Que l'Ange (6) qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces enfants! Puissent-ils perpétuer mon nom (7), et le nom de mes pères Abraham et Isaac! Puissent-ils multiplier à l'infini au milieu de la contrée (8)! »

(*) On ne peut guère considérer que comme un seul et même être la
"Divinité » du verset précédent et l' « ange » de celui-ci, attendu que le
verbe qui s'y rapporte (מוברק) est au singulier. Reste à savoir si c'est Dieu
qui est appelé par extension אָרָלְיִלְיּ, ou si c'est l'ange qui est appelé
בין אָרָלְיּ, Cette dernière opinion est celle de la plupart de nos théologiens;
Voy. surtout אָרָלְיִלְיִּ, Émoun. râm., pp. 83-84 hébr. et 106-107 allem.
Peut-être cependant serait-il et plus vraisemblable en soi et plus respectueux pour la Divinité de la distinguer de ses anges partout où c'est possible; d'admettre ici deux sujets grammaticaux, Dieu d'une part, d'autre
part l'ange gardien ou tutélaire de Jacob en particulier (אָרַלְיִּלְיִרָּ, de מִיֹבְּיִלְיִּלְיִרְיִּלְּיִרְ, ce d'expliquer le singulier bénisse précisément par ce fait, que
l'ange n'étant que le représentant de Dieu et son instrument, il n'y a cu
réalité qu'un seul agent.

Nous reviendrons sur le commentaire de Lazare Wogue par la suite. Considérons pour l'instant le fait qu'il souligne qu'« on ne peut guère considérer que comme un seul et même être la 'Divinité' du verset précédent et l''ange' de celui-ci, attendu que le verbe qui s'y rapporte (yəbarêk) est au singulier ».

Matthew Oseka nous apprend à propos d'**Abraham Ben David Halevi** (surnommé Ravad de Tolède, m.1180) que « puisque dans Gen. 48:15-16 המלאך était apposé à האלהים, Abraham ben Daud Halevi a conclu que dans Gen. 48:15 אלהים désignait l'ange de Dieu, et il a estimé que Dieu employait régulièrement ses anges pour s'occuper des êtres humains »³. Il écrit en effet à propos de Genèse 48,15-16 qu'« il ressort également du passage cité ci-dessus de Jacob : "L'ange qui m'a racheté", qu'un ange sera nommé par le nom Yah »⁴.

² Figure importante du judaïsme français du 19ème siècle. Il enseigna l'hébreu à l'École rabbinique de Paris (Séminaire israélite de France), où il eut pour élèves, entre autres, le philologue Mayer Lambert et le futur grandrabbin de France Zadoc Kahn; cf. Le Pentateuque ou les cinq livres de Moïse: traduction nouvelle avec le texte hébreu ponctué et accentué d'après les meilleures éditions accompagnées de notes explicatives, scientifiques, grammaticales et littéraires; de la division liturgique en sedarîm et paraschôth; de l'indication des principales variantes et suivie de la traduction complète des Haphtaroth (lectures complémentaires), tome I: Genèse, Paris 1860, p.417.

³ Cf. « Abraham Halevi's Compendium on the Generic Name of God in the Tanakh », dans Scriptura 116 (2017:1), p.7 (http://dx.doi.org/10.7833/116-1-1337).

⁴ Cf. *Das Buch Emunah Ramah oder Der erhabene Glaube* / verf. von Abraham Ben David Halevi aus Toledo (im Jahr 1160); in's Deutsche übers. und hrsg. von Simson Weil, Frankfurt a.M: Gedruckt in der Typographischen Anstalt, 1852, p.107.

hier zu suchen, wäre vergeblich. Es leuchtet aber auch aus der oben citirten Stelle bei Jakob: "Der Engel, der mich erlöst hat, ic." ein, daß ein Engel mit dem Namen ibenannt wird. Auch nennt er ein solches Wesen (Mann) und in (Gott); woraus ersichtlich ist, daß die drei Männer die Abraham erschienen sind, nach demselben Sinne aufzusassen sein. Denn so lautet die Schriftstelle: "Und es rang ein (Mann) win mit ihm bis der Morgen andrach u. f. f. denn du hast mit Gott und Männern gesstritten und bist ihnen beigekommen" []; worauf die Worte Jakob's folgen: "Denn ich habe Gott gesehen von Angesicht zu Angesichte" []. Von diessem Ereignisse sprechen sogar die prophetischen Schriften (Hosea 12. 5): "Er stritt mit dem Engel und kam ihm bei" []. — Weil sich hier aber

Dans son commentaire sur Genèse 48,15-16, l'érudit juif Julius Fürst écrivait :

Im Segen selbst ruft Jakob-Israël ben Gott seiner Ahnen Abraham und Isaak an, vor welchem die Bäter in Frömmigkeit gewandelt und der auch ihn von Jugend auf wie ein Hirt behütet und versorgt hat, den Engel rief er an, der ihn in zahlreichen Gessahren gerettet hatte, dieser Gott oder Engel soll diese Jünglinge segnen, daß sie zu großen Stämmen werden und in ihnen wie in den andern Söhnen der Name Jakob-Jsraël genannt werde, d. h. daß sie als Ahnsherren von Stämmen als seine Söhne betrachtet werden. Er meinte aber, daß Menasse zwar ein zahlreicher und mächtiger Stamm werden wird, jesoch der jüngere Bruder Efrajim wird diesen an Menge, Größe und Bestentung übertressen, da seine Nachkommenschaft eine Fülle von Bölkersippen bilden wird.

« Dans la bénédiction elle-même, Jacob-Israël invoque le Dieu de ses ancêtres Abraham et Isaac, devant qui les pères ont marché dans la piété et qui l'a protégé et soigné dès sa jeunesse comme un berger, il a appelé l'ange qui l'a béni en de nombreuses manières, dangers, ce Dieu ou Ange bénira ces jeunes, afin qu'ils puissent être recrutés dans de grandes tribus, et en eux comme dans les autres fils le nom de Jacob-Israël sera invoqué… »⁵

Nahmanides à propos de l'Ange d'Exode 23,21 qu'il identifie à l'Ange de Gn 48,16 :

« Par la voie de la Vérité, cet ange qui leur fut promis ici est l'ange rédempteur dans qui est le Grand Nom, car 'en Yah l'Eternel est un éternel Roc'. C'est [ce qu'il veut dire quand] Il dit, 'je suis le Dieu de Beth-el', car c'est la coutume du Roi de résider dans Son Palace. Il est appelé 'mal'ach' (ange) parce que l'entièreté de la conduite de ce monde est par cet attribut [de justice]. Et nos Rabbins ont dit que c'est Mattatron, un nom qui signifie 'guide la voie'... »⁶

Pour Nahmanides, l'ange rédempteur de Gn 48,16 est l'attribut de justice de Dieu. Qu'est-ce que cela signifie ? Le rabbin Israël Drazin nous explique que « Nahmanides [...] suggère que l'ange mentionné ici est 'l'Ange rédempteur' de Genèse 48,16, signifiant Dieu Lui-même »⁷. Elohim étant le nom

⁵ Cf. Illustrierte Pracht Bibel für Israeliten in dem masoretischen Text und neuer deutscher Übersetzung mit erläuternden Anmerkungen von Julius Fürst, Mit mehr als 100 Separat-Bildern u. nahezu 600 in den Text gedr. Illustrationen, zus. ca 700 Bildern, volume 1, Leipzig, 1874, p.122.

⁶ Cf. Ramban (Nahmanides), *Commentary on the Torah : Exodus*, translated and annotated with index by Rabbi Dr. Charles B. Chavel, Shilo Publishing House, New York, 1973, p.410.
⁷ Cf.

désignant Dieu selon son attribut de justice (le Tétragramme celui de miséricorde) ; Nahmanides a donc bien raccordé l'ange au elohim du v.15.

La Septante, le texte grec de l'Ancien Testament, donnera les versets 15-16 comme suit :

- 15 έναλλάξ τὰς χεῖρας. καὶ ηὐλόγησεν αὐτοὺς καὶ εἶπεν ὁ θεός ὧ εὐηρέστησαν οἱ πατέρες μου ἐναντίον αὐτοῦ Αβρααμ καὶ Ισαακ
- 16 ὁ θεὸς ὁ τρέφων με ἐκ νεότητος ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. ὁ ἄγγελος ὁ ῥυόμενός με ἐκ πάντων τῶν κακῶν εὐλογήσαι τὰ παιδία

John William Wevers, chercheur en études de la Septante, écrit sur Gn 48,16 :

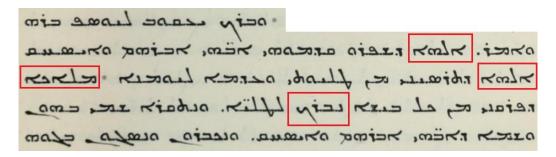
48:16 The third description is ὁ ἄγγελος ὁ ῥυόμενος με ἐκ πάντων τῶν κακῶν. The participle ῥυόμενός occurs only here in Gen and is used to render אג, ¹⁷ an equation not recurring until Second Isaiah, where it occurs frequently. The Hebrew verb specifically means "to play the role of redeemer"; cf Hebrew dictionaries. ¹⁸ In this description God is described as ὁ ἄγγελος, i.e. as a guardian angel. Σ΄ Γν is well-interpreted by the plural

« La troisième description est o aggelos o puomemenos me ek panton ton kakon. Le participe puomenos n'apparait qu'une seule fois et est employé pour rendre gaal, une équation n'apparaissant pas jusqu'au Second Esaïe, où il apparait fréquemment. Le verbe Hébreu spécifie 'jouer le rôle de rédempteur' ; cf. dictionnaires Hébreux. Dans cette description Dieu est décrit comme o aggelos, c'est-à-dire comme ange gardien »⁸

Dans la *Vetus Itala*, le texte latin établi à partir du 2è siècle et précédant la Vulgate, lit les versets 15-16 comme suit :

15.... Deus qui pascit me à juventute mea usque in hunc diem : 16. Angelus, qui liberavit me ex omnibus malis, benedicat pueros hos : & invocabitur in his nomen meum, & nomen patrum meorum.....

Comme la Vulgate, la Vetus lit « benedicat », donc au singulier. Dans le texte syriaque les versets 15-16 sont lus ainsi :



Là encore, le verbe bénir (b'rek) est à la troisième personne du singulier. Les textes hébreu, grec, syriaque et latin témoignent donc d'une particularité. Dieu et l'ange des versets 15-16 sont grammaticalement le même sujet.

⁸ Cf. Notes on the Greek Text of Genesis, Septuagint and Cognate Studies 35, Atlanta: Scholars Press, 1993, p.816.

Cet ange, clairement identifié à Dieu par Jacob dans cette bénédiction, est celui qui lui apparut en Genèse 31,10-13 où il déclara à Jacob « *Je suis le Dieu de Béthel*, où tu as oint un monument, où tu m'as fait un vœu ». L'Ange, le Dieu de Béthel, rappelle à Jacob un épisode précédent, celui se trouvant au chapitre 28 de la Genèse où Jacob eut un songe dans lequel une échelle était posée à terre et atteignait le ciel, avec les anges montant et descendant. Suite à ce songe, Jacob fit ce vœu en Gn 28,16-22:

« Jacob s'éveilla de son sommeil et il dit : Certainement, **Yahvé est en ce lieu**, et moi, je ne le savais pas ! Il eut peur, et dit : Que ce lieu est redoutable ! **C'est ici la maison de Dieu**, c'est ici la porte des cieux ! Et Jacob se leva de bon matin ; il prit la pierre dont il avait fait son chevet, il la dressa pour monument, et il versa de l'huile sur son sommet. **Il donna à ce lieu le nom de Béthel** ; mais la ville s'appelait auparavant Luz. **Jacob fit un vœu**, en disant : **Si Dieu** est avec moi et me garde pendant ce voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir, et si je retourne en paix à la maison de mon père, **alors Yahvé sera mon Dieu** ; cette pierre, que j'ai dressée pour monument, sera la maison de Dieu ; et je te donnerai la dîme de tout ce que tu me donneras »

Dans ce vœu, aucun ange n'est mentionné. Aucun ange n'est présent lorsque Jacob fit ce vœu. De fait, on ne peut expliquer Gn 31,10-13 comme un rappel qu'un vœu avait été fait à Dieu *en présence* d'un ange. Par conséquent l'ange s'identifie clairement au Dieu à qui Jacob fit un vœu. Le bibliste et historien Israel Knohl⁹ écrivait que « dans les traditions à propos de Jacob dans le Livre de la Genèse, nous avons un autre composant de la sainteté de Beth-el-l'ange. Cet ange, qui est désigné comme 'le Dieu de Beth-El', apparait à Jacob dans un rêve dans le but de la sauver de Laban, disant : 'je suis le Dieu de Beth-el, où tu as oint un monument et où tu m'as fait un vœu. Maintenant lève-toi et sors de ce pays, et retourne au pays de ta naissance' (Gen 31:13). Il est mentionné encore par Jacob comme 'l'ange qui m'a délivré de tout mal' (Gen 48:16). Ainsi la révélation divine de Beth-el était connectée à ce que ls Grecs appelaient genius loci, un ange du lieu »¹⁰. L'identification de l'Ange de Jacob avec Dieu est sans ambiguïté. Une question se pose dès lors : la profession de foi du Patriarche est-elle plus proche de la foi chrétienne ou celle des mahométans ?

III. UNE REACTION RABBINIQUE FACE A CETTE IDENTIFICATION: FALSIFICATION DU TEXTE DE GN 48,15-16

III.1. Le constat dans l'interprétation rabbinique

Face à ce constat, la pensée rabbinique procéda à une *relecture* de Gn 48,15-16 consistant à distinguer Dieu de l'ange, comme nous le lisons chez Lazare Wogue. La première mention d'une distinction entre l'ange et Dieu remonte à deux personnes : **Rabbi Yohanan**, qui a vécu au 3ème siècle, et **Samuel ben Nahman**, un rabbin qui a vécu entre le 3ème et le 4ème siècle. Ces rabbins seront un marqueur temporel permettant de savoir vers quelle période la distinction s'opérera dans l'exégèse de Gn 48,15-16. Nous verrons par ailleurs que ces rabbins sont liés à une polémique qui réfutera leur propre position sur Genèse 48,15-16.

⁹ Professeur Yehezkel Kaufmann d'études bibliques à l'Université hébraïque de Jérusalem et chercheur principal à l'Institut Shalom Hartman de Jérusalem.

¹⁰ Cf. The Divine Symphony: The Bible's Many Voices, Jewish Publication Society, 2003, p.78.

L'enseignement de Rabbi Yohanan se trouve dans le traité Pesachim 118a du Talmud de Babylone :

« Et Rabbi Yoĥanan a dit : La tâche de fournir la nourriture d'une personne est plus difficile que la rédemption. Tandis que, en ce qui concerne la rédemption, il est écrit : 'L'ange qui m'a racheté de tout mal' (Genèse 48:16), indiquant qu'un simple ange suffit à protéger une personne de tout mal ; il est écrit en ce qui concerne la subsistance : 'Le Dieu qui a été mon berger toute ma vie jusqu'à ce jour' (Genèse 48:15). Ce verset implique que seul Dieu peut aider celui qui lutte pour gagner sa vie »

ְוְאָמֵר רַבִּי יוֹחָנָן: קָשִׁין מְזוֹנוֹתָיו שֶׁל אָדָם יוֹתֵר מִן הַגְּאוּלָה. דְּאִילּוּ בַּגְּאוּלָה כְּתִיב: ״הַמַּלְאָךְ הַגּוֹאֵל אוֹתִי מִכָּל רָע״ – מַלְאָךְ בְּעַלְמָא, וְאִילּוּ בִּמְזוֹנוֹת כְּתִיב: ״הָאֱלֹהִים הָרוֹעֶה אֹתִי״.

Dans ce texte, nous constatons que R. Yohanan, qui a vécu au 3è siècle, fragmente les versets 15 et 16, les isole l'un de l'autre en ne mentionnant pas le verbe « barak » dans sa citation du verset 16. Cet enseignement de R. Yohanan sera relayé par Samuel ben Nahman, lequel dit dans le *Bereshit Rabbah* 97,3 :

« R. Samuel b. Nahman a dit : c'est même plus important que la rédemption, car la rédemption vient à travers un ange, alors que la subsistance vient à travers le Saint, béni soit-Il. La rédemption vient à travers un ange : 'l'ange qui m'a délivré'. Alors que la subsistance vient à travers Dieu : 'Tu ouvres ta main, Et tu rassasies à souhait tout ce qui a vie.' (Ps. 145,16) »¹¹

L'enseignement de R. Samuel ben Nahman sera relayée à son tour dans plusieurs autres œuvres rabbiniques. Dans la *Pesiqta Rabbati* 33,30 :

« R. Shmuel Berrabi Nahman a dit : ... le pain demande plus de pouvoir que la rédemption. D'où [savons-nous cela de l'Ecriture ?] Vous trouverez que lorsque Joseph amena ses fils à son père pour être bénis, [Jacob parla de] la rédemption comme venant d'un ange, [comme il est écrit] : 'l'ange qui m'a délivré de tout mal' (Gen 48:16); mais [lorsque Jacob] mentionna le morceau de pain, qu'est-ce qu'il dit ? 'Le Dieu qui m'a nourri toute ma vie jusqu'à ce jour' (Gen 48:15)... »¹² Dans le Midrash sur les Psaumes :

« R. Samuel bar Naḥman a enseigné : Il est plus difficile de donner les nécessités de la vie que de donner la rédemption, car la rédemption peut venir par le biais d'un ange, comme Jacob l'a dit : 'L' ange qui m'a racheté de tout mal' (Gen. 48:16) ; mais les nécessités de la vie doivent venir directement de Dieu ; comme Jacob a dit : 'Le Dieu qui m'a conduit toute ma vie jusqu'à ce jour' (ibid. 48:15) »¹³

Comme nous constatons, cet enseignement, transmis par les noms de Yohanan et de Samuel b. Nahman, fut relayé à maintes reprises. La distinction est claire dans leur enseignement.

Cet enseignement, remontant au 3/4è siècle, se reflètera dans la modification de lecture des targumim. Il existe 3 targumim principaux : le targum *Neofiti*, qui est une recension complète du targum palestinien du Pentateuque et la recension la plus ancienne, dont l'ensemble peut dater du premier tier

¹¹ Cf. *Midrash Rabbah*, translated into english, with notes, glossary and indices under the editorship of Rabbi Dr. H. Freedman and Maurice Simon, volume I: Genesis, part II, 1939, p.939.

¹² Cf. Rivka Ulmer, *A Bilingual Edition of Pesiqta Rabbati*, volume 2 : Chapters 23-52, De Gruyter, 2022, p.301. ¹³ Cf. *The Midrash on Psalms*, transl. by William G. Braude, volume 2, Yale Judaica Series, Yale University Press, New Haven, 1959, p.328.

du 2^{ème} siècle jusqu'au milieu du 4^{ème} siècle ; le targum Onqelos daté généralement entre le 3^{ème} et le 5^{ème} siècle, et enfin le targum *Ps.-Jonathan* du milieu du 4^{ème} siècle et 9^{ème} siècle¹⁴. Les targumim de *Neofiti* et d'Onqelos, étant contemporains de cet enseignement, n'ont pas pu être influencés du fait de la lenteur de la diffusion de l'enseignement à travers toute la judéité à cette époque. Leur lecture de Gn 48,15-16 témoigne que l'ange est bel et bien assimilé à Dieu :

Targum Neofiti

- 15 וברך ית יוסף ואמר ייי די הלכו אבהתי קדמוי בקושטא אברהם ויצחק ייי דדבר יתי מן טליותי עד יומא הדין:
- 16 מלאכא די פרק יתי מן כל עקא יברך ית טליא ויתקרי בהון שמי ושם אבהתי אברהם ויצחק ויסגון בארעא היך נוניא יסגון במיא:

Targum Onkelos

he blessed Joseph and said, "The Lord before whom my ancestors Abraham and Isaac served, the Lord who has sustained me since I was [born] to this day, 16. the angel who redeemed me from all evil, may he bless the boys, and in them may my name be recalled, and the name of my ancestors Abraham and Isaac, and may they increase like

the fish of the sea among the people on earth."

יש וּבָרִיךְ יָת יוֹמֵף וַאֲמֶר יְיָ דִּי פְלָחוּ אֲבָהָתֵי יhom my אָבָרָהָם וְיִצְחָק יְיִ דְּזֵן יָתִי מִדְּאִיתָנִי who has he angel eoys, and הבין: יש מַלְאָבָא וְיִתְקרֵי בְהוֹן שִׁמִי בְּּיִשְׁא יְבָרַדְּ יָת עוּלֵימֵיָא וְיִתְקרֵי בְהוֹן שִׁמִי וְיִצְחָק וּכְנוּנֵי יַמָּא וְיִבְרָהָם וְיִצְחָק וּכְנוּנֵי יַמָּא ease like

Notons que les targumim *Neofiti* et Onqelos identifient « haelohim » à Yahvé (représenté par deux ou trois yods). La professeure **Camilla H. von Heijne** souligne à propos de la lecture commune de ces deux targumim qu'« à la fois Onqelos et Neofiti rendent 48:15-16 pratiquement littéralement mais, comme d'habitude, ils se réfèrent à 'YHWH/Le Seigneur' au v.15, alors que le TM a 'Dieu/Elohim'. Comme dans la Bible, l'ange au v.16 dans ces targums semble être égal à Dieu » 15. Maintenant regardons le targum Ps.-Jonathan, beaucoup plus tardif.

Targum Ps.-Jonathan

וּבְריךּ יַת יוֹסֵף וַאֲמַר יְיָ דִי פְּלָחוּ אַבְהָתֵי קֵדְמוֹי אַבְרָהָם וְיִצְחָק יְיָ דְאֵיזַן יָתִי מִדְאִיתְנִי עַד יוֹמָא הָדֵין יְהֵי רַעֲנָא קֶדְמָךּ דְמַלְאָכָא דְזַמִינְתָּא לִי לְמִפְרַק יָתִי מִכָּל בִּישָׁא יְבָרֵךְ יַת טַלְיָיא וְיִתְקְרִי בְהוֹן שְׁמִי וְשׁוּם אַבְהָתֵי אַבְרָהָם וְיִצְחָק וְהֵיכְמָא דְכַוְורֵי יַמָא סַגִי מִסְתְּגִי בְמַיָּא כְּדֵין בְּנוֹי דְיוֹסֵף יִתְקְפוּן לְסְגֵי בְּגוֹ אַרְעָא

« Et il bénit Joseph et dit : « Seigneur, devant qui mes pères Abraham et Isaac ont adoré ; Seigneur, qui m'a nourri depuis (le début de) mon existence jusqu'à ce jour, qu'il soit agréable devant toi que l'ange que tu m'as assigné pour me racheter de tout mal, bénisse les garçons... »

¹⁴ Cf. J. Neusner, *Dictionary of Judaism in the Biblical Period : 450 B.C.E. to 600 C.E.*, volume 2, Macmillan Library Reference, 1996, p.507.

¹⁵ Cf. *The Messenger of the Lord in early Jewish interpretation of Genesis*, BZAW, 412; Berlin: de Gruyter, 2010, pp.335-336.

Avec le targum Ps.-Jonathan, nous passons à une autre lecture. Le texte différencie nettement Dieu et l'Ange. L'influence est clairement celle de l'enseignement Yohanan et de Samuel ben Nahman. En effet l'enseignement de ces deux rabbins précise que la subsistance est plus importante que la rédemption car seul Dieu pourvoit à la subsistance. Cela implique donc que l'ange ne peut pas subvenir aux besoins de Jacob, seulement le délivrer. La conséquence est donc, dans l'interprétation, d'agencer le verset de sorte à distinguer Dieu de l'ange, sans quoi l'ange, par son identification à Dieu, serait aussi celui qui pourvoit à la subsistance. C'est pourquoi le targum insérera cette clause : « qu'il soit agréable devant toi que l'ange que tu m'as assigné pour me racheter de tout mal, bénisse les garçons...». Cette lecture sera celle retenue par la suite dans l'interprétation rabbinique qui se reflètera jusque dans les traductions. Prenons deux exemples.

Dans le *Humach* nous pouvons lire¹⁶:

¹⁵ Il bénit Joseph et dit : "Ô Dieu, de-

vant Qui mes pères Abraham et Isaac ont marché, Dieu Qui m'assiste depuis mes débuts et jusqu'à ce jour; ¹⁶ que l'ange qui me délivre de tout mal bénisse les jeunes gens et que soit invoqué en eux mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac, et qu'ils se multiplient abondamment comme des poissons, au sein de la terre."

16. הַמְּלְאָהְ — L'ange. C'est l'idée essentielle de la prière amorcée au verset précédent : ô Dieu, délègue Ton "émissaire", l'ange que Tu envoies toujours me délivrer de tout mal, pour bénir les jeunes hommes. La prière de Jacob ne s'adresse évidemment pas à l'ange lui-même, car les créatures célestes n'ont aucun pouvoir indépendant et agissent uniquement en qualité d'émissaires du Saint béni soit-II, à Qui Jacob s'est adressé au verset précédent. La traduction adoptée ici, liant les deux versets, suit l'opinion de R. Abraham ben HaRambam, et écarte plusieurs difficultés que susciten: d'autres traductions pouvant laisser entendre que l'ange dispose d'un pouvoir autonome.

Le *Humach* n'hésite pas à altérer dans sa traduction le texte original, mettant la première occurrence de « haelohim » en vocatif, distinguant de la sorte Dieu et l'ange, tout en admettant, à demi-mot, que la vraie traduction de ce passage identifie clairement l'ange à Dieu. Le commentaire accolé au v.16 montre bien le présupposé théologique ayant conduit la traduction à altérer le sens du texte original.

Isaac Leeser, le fondateur de la Jewish Publication Society, commenta Gn 48,16 comme suit :

15 And he blessed Joseph, and said, The God, before whom my fathers Abraham and Isaac did walk, the God who fed^b me from my first being unto this day,

16 The angel° who redeemed me from all

Dubno and Sforno think that the words "may he send" should be supplied before "the angel;" meaning, "May God, who hath always protected me, send his messenger to bless the lads."

« Dubno et Sforno pensent que les mots "puisse-t-il envoyer", devraient être fournis devant 'l'ange', signifiant, 'Puisse Dieu, qui m'a toujours protégé, envoyer son messager pour bénir les garçons' »¹⁷

¹⁶ Cf. La Torah, les Haftarot et les cinq Meguilot accompagnées d'un commentaire anthologique puisé aux sources de notre tradition, par Rav Nossom Scherman, traduction française dirigée par Rav Aharon Marciano, avec la contribution Rav Hersh Goldwurm, Rav Avie Gold, Rav Meir Zlotowitz, Sheah Brander, Artscroll Mesorah Publications, 2018, p.291.

¹⁷ Cf. The twenty-four books of the Holy Scriptures, carefully translated according to the Massoretic text, on the basis of the English version, after the best Jewish authorities and supplied with short explanatory notes, by Isaac Leeser, Philadelphia, 1853, p.62.

Uhristiana Studia®

Leeser est tout bonnement en train de dire à ses lecteurs que des mots, ne figurant aucunement dans le texte original, doivent être ajoutés afin de donner au verset le sens voulu, à savoir une distinction entre Dieu et l'ange. Cela s'appelle purement et simplement une falsification en vu de changer le sens. Ainsi, l'enseignement des rabbins Yohanan et Samuel b. Nahman ont entraîné une falsification du verset. Mais cette distinction, comme nous allons le voir, **rentre en totale contradiction avec l'apologétique rabbinique elle-même sur la question du monothéisme**.

III.2. Le verbe au singulier : un argument monothéiste contre les hérétiques

Pour introduire cette partie, notons que nous retrouverons les figures Rabbi Yohanan et de Samuel ben Nahman dans un contexte précis que nous relevons dans le *Bereshit Rabbah* 8,8 :

« R. Samuel ben Nahman au nom de R. Jonathan dit : Quand Moïse écrivit la Torah il écrivait l'œuvre de la création jour après jour. Arrivé au verset : 'Et Dieu dit : Faisons l'homme', Moïse s'écria : 'Maître du monde, pourquoi donnes-tu un prétexte aux Minim ?' Dieu répondit : 'Ecris, Et celui qui veut se tromper qu'il se trompe!' »¹⁸

Samuel b. Nahman fait référence au nom de Rabbi Yohanan à Gn 1,26 (« allons, faisons l'homme à notre image ») dans un contexte polémique contre les « minim », les hérétiques. Il est intéressant de voir que Samuel b. Nahman relaye l'objection au nom de R. Yohanan. Cela nous permet de comprendre que Samuel fit de même (sans que cela soit mentionné) à propos de l'ange de Gn 48,15-16; il relaya l'enseignement de R. Yohanan. Ce texte fait appel à une polémique conservée dans les Talmuds de Babylone et de Jérusalem ainsi que dans le Bereshit Rabbah. Regardons les textes.

Talmud de Babylone, traité Sanhédrin 38b

« Rabbi Yohanan a dit : N'importe quel endroit dans la Bible d'où les hérétiques tentent de prouver leur hérésie, c'est-à-dire qu'il y a plus d'un dieu, la réponse à leur demande est à côté d'eux, c'est-à-dire à proximité immédiate des versets qu'ils citent. Le verset déclare que Dieu a dit : 'Faisons l'homme à notre image' (Genèse 1:26), employant le pluriel, mais il déclare ensuite : 'Et Dieu créa l'homme à son image' (Genèse 1:27), employant le singulier. Le verset déclare que Dieu a dit : 'Venez, descendons et là confondons leur langage' (Genèse 11:7), mais il déclare aussi : 'Et l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour' (Genèse 11:5). Le verset déclare au pluriel : 'Là Dieu lui fut révélé [niglu] lorsqu'il s'enfuit devant la face de son frère' (Genèse 35:7), mais il déclare aussi au singulier : 'À Dieu qui répond [haoneh] moi au jour de ma détresse' (Genèse 35:3) »

Bereshit Rabbah 8,9

« 9. Les hérétiques demandèrent à R. Simlaï : 'combien de divinités créèrent le monde ?' 'Vous et moi devons demander aux premiers jours', répondit-il, comme il est écrit : 'demande maintenant aux premiers jours' (Deut. IV, 32). Il n'est pas écrit ici 'depuis le jour les dieux créèrent (baru) l'homme', mais 'Dieu créa (bara)'. Ensuite ils lui demandèrent une deuxième fois : 'Pourquoi est-il écrit, au Commencement Elohim [pluriel] créèrent ?' 'Au commencement baru Elohim' n'est pas écrit ici' répondit-il, 'mais Bara Elohim les cieux et la terre'. R. Simlaï a dit : A chaque fois vous trouverez un point [apparemment] supportant les hérétiques, vous trouverez la réfutation juste après. Ils lui

¹⁸ Cf. *Midrash Rabbah*, translated into english, with notes, glossary and indices under the editorship of Rabbi Dr. H. Freedman and Maurice Simon, volume I: Genesis, part I, third edition: 1961, p.59.

demandèrent encore : 'Qu'est-ce que l'on doit comprendre par 'et Dieu dit : allons, faisons l'homme' 'Lisez ce qui suit' répliqua-t-il : 'il n'est pas écrit ici 'et les dieux créèrent (wa-yibre'u) l'homme' mais 'Et Dieu créa – wa-yibra' (Gen. I, 27) »¹⁹

Le rabbin H. Freedman, qui a traduit le *Bereshit Rabbah* en anglais, commente ce passage en disant que « *Elohim est pluriel dans la forme, mais bara est singulier, bare'u étant pluriel. Ainsi il répondit que le verbe est au singulier, donc que la forme plurielle de Elohim est simplement le pluriel de majesté »²⁰.*

Ces deux textes nous avons un autre rabbin, Simlaï. Rabbi Simlaï fut un rabbin du 3ème siècle connu pour avoir débattu avec Origène à propos de la Sainte Trinité. Dans cette polémique, les hérétiques (les chrétiens) font valoir la forme plurielle du nom « elohim ». Le rabbin Simlaï fait valoir face à ces chrétiens que dans les passages revendiqués le nom doit être compris comme étant singulier en raison de la conjugaison des verbes qui, à chaque fois, sont au singulier. Ainsi, la conjugaison d'un verbe démontre qu'il n'y aurait pas de pluralité, pas plusieurs sujets, mais un seul!

Voyons maintenant cette polémique sous une forme plus longue dans le traité Berakhot du Talmud de Jérusalem.

Talmud de Jérusalem, traité Berakhot

« Des mécréants ont demandé à R. Simlaï : 'combien de dieux ont créé l'univers. Que me demandezvous là ? leur répondit-il ; vous n'avez qu'à consulter les paroles d'Adam, le premier homme : interroge les premiers jours, est-il dit, ceux qui t'ont précédé, depuis le jour où **Dieu créa (et non créèrent)** l'homme sur la terre (Deutéronome IV, 32). –Mais, répliquèrent-ils, n'est-il pas écrit, en suivant l'ordre textuel des mots : (Genèse I, 1) : Le commencement a créé Dieu ? – **Le verbe, répondit-il, n'est pas au pluriel, parce que le sujet est en réalité au singulier'**. En général, dit R. Simlaï, chaque fois que les incrédules ont cherché à contester le texte biblique, ils ont pu trouver immédiatement après, la réfutation de leurs assertions. Ils lui ont encore demandé ceci : 'comment se fait-il, d'après la doctrine de l'unité de Dieu, que la Bible ait dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance (Genèse I, 26) – **Il est écrit, répondit-il : Dieu (singulier) créa l'homme à son image** [...]

Les incrédules demandèrent encore : comment se fait-il, d'après vos doctrines, qu'il soit écrit : Le fort, le Dieu, l'Eternel le sait lui-même (Josué XXII, 22) (cela ne représente-t-il pas plusieurs divinités) ? – Malgré cela, répondit-il, le verbe est au singulier (c'est qu'il s'agit d'un seul être) [...] On lui demanda ensuite : comment se fait-il qu'il soit écrit : Le fort, le Dieu, l'Eternel a parlé, et il a appelé la terre (Psaume L, 1) ? – Les verbes sont aussi au singulier, répondit-il [...] On lui demanda encore : comment se fait-il qu'on ait dit : c'est un Dieu saint (dans le texte, le substantif et l'adjectif sont au pluriel) ? – il n'importe, répondit-il ; le verbe est au singulier, comme on dit ailleurs (Exode XX, 5) : c'est un Dieu vengeur (au singulier) [...] »²¹

Le rabbin Simlaï fait valoir face à des mécréants que les passages revendiqués par ces derniers qui soulignèrent le nom « elohim » —littéralement dieux- que ce nom doit être compris comme étant singulier en raison de la conjugaison des verbes qui, à chaque fois, sont au singulier. Bien plus, nous trouvons comme objection mise dans la bouche des hérétiques la même situation syntaxique en Gn 48,15-16: « Les incrédules demandèrent encore : comment se fait-il, d'après vos doctrines, qu'il soit écrit : Le fort, le Dieu, l'Eternel le sait lui-même (Josué XXII, 22) (cela ne représente-t-il pas plusieurs divinités) ? — Malgré cela, répondit-il, le verbe est au singulier (c'est qu'il s'agit d'un seul être) [...] On lui

Cf. *Midrash Rabbah*, translated into english, with notes, glossary and indices under the editorship of Rabbi Dr.
 H. Freedman and Maurice Simon, volume I: Genesis, part I, third edition: 1961, p.60.
 Cf. *ibid.*, note 2.

²¹ Cf. *Traité des Berakhoth du Talmud de Jérusalem et du Talmud de Babylone*, traduit pour la première fois en français, par Moïse Schwab, chapitre IX, 2, Paris, 1871, pp.153-154;

demanda ensuite : comment se fait-il qu'il soit écrit : Le fort, le Dieu, l'Eternel a parlé, et il a appelé la terre (Psaume L, 1) ? – Les verbes sont aussi au singulier, répondit-il [...] ». Dans ces deux versets revendiqués nous avons la présence de trois substantifs. Dans le paradigme de ces hérétiques, ces trois substantifs représentent trois sujets distincts, trois dieux. L'argument de Rabbi Simlaï est que la présence d'un verbe conjugué à la troisième personne du singulier prouve que ces trois substantifs désignent un seul et même être.

IV. CONCLUSION DE L'ETUDE

Nous venons de voir assez clairement que l'ange mentionné par Jacob, n'est rien de moins que Dieu Lui-même. Nous avons vu que la littérature rabbinique a tenté de distinguer les deux et cela impacta leurs traductions. Nous avons vu, cependant, que leur propre apologétique usait d'un argument visant à démontrer qu'il n'existe pas plusieurs dieux en faisant valoir la conjugaison des verbes, en l'occurrence 3è personne du singulier. Ce faisant, si nous devons prendre en compte cet argument du verbe au singulier pour les versets revendiqués par les « hérétiques » ; alors cet argument doit être tenu pour Gn 48,15-16, car le verbe *barak* est conjugué au singulier. Cela implique donc que les substantifs *mal'ak* et les deux occurrences « elohim » désigne le seul et même être, Yahvé. la conclusion étant donc que l'ange est le Dieu d'Abraham et d'Isaac et celui qui le guida tout au long de sa vie.